

Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors du séminaire de la Conférence suisse des délégués cantonaux aux questions d'addiction

Neuchâtel, le 11 septembre 2023

Seule la parole prononcée fait foi

Mesdames, Messieurs, chères et chers ami-e-s,

Je vous souhaite la plus cordiale bienvenue au Château de Neuchâtel ! Même en le fréquentant chaque jour (ou presque ☺), je suis consciente de la chance que nous avons de travailler dans un lieu si magique, et tellement chargé d'histoire, comme vous pourrez l'apprendre lors de la visite qui va suivre.

Les addictions aussi ont leur histoire ! Même si elle est rarement glorifiée et peu utilisée comme argument touristique... Le phénomène a traversé les époques : les addictions ont marqué le passé, se développent dans notre présent et nous accompagneront à l'avenir, malheureusement.

Je citerai ici les années 1980, caractérisées par la propagation des scènes ouvertes de consommation de drogue. Celles et ceux qui comme moi ont vécu cette période ont assurément encore en tête les images de cette misère humaine à ciel ouvert, au cœur et à quelques mètres d'un quotidien helvétique pourtant bien rangé. Pour les plus jeunes, le film *Les enfants du Platzspitz* a le mérite de rappeler cette cruelle réalité. Notre pays a alors opté pour une approche pragmatique et fondée sur l'expertise scientifique, au lieu de simplement renforcer les mesures répressives. C'est ainsi qu'est née la politique des 4 piliers, une politique qui s'est révélée efficace et qui a été inscrite dans la loi en 2008. Je salue ici avec respect et reconnaissance l'engagement courageux de la conseillère fédérale en charge, l'inoubliable Ruth Dreyfuss.

Cette politique a été guidée par une authentique vision de santé publique pour toutes et tous, de progrès social global, y compris pour les démunis, et a été nourrie par les avancées scientifiques. Les fondamentaux et les pratiques ont ensuite évolué pour englober les substances légales comme le tabac et l'alcool, et plus récemment les addictions comportementales. On peut ajouter que, depuis peu, des projets pilotes de vente régulée de cannabis sont déployés dans certaines villes, témoignant d'une approche pragmatique, prudente et scientifiquement étayée pour guider notre chemin dans la gestion de ces problématiques qui sont et restent – ce n'est pas à vous que je l'apprendrai – véritablement complexes.

Le canton de Neuchâtel s'inscrit dans ce mouvement et apportera également sa pierre à l'édifice en proposant prochainement une Feuille de route pour une Stratégie neuchâteloise de l'addiction. Nous pourrions alors

- avoir une vision globale des mesures actuellement mises en place dans le canton,
- valoriser les actions des entités investies dans la politique addiction,
- favoriser la coordination et les collaborations,
- et finalement poser - avec la participation des actrices et acteurs concernés - les réflexions et les actions pour les années à venir.

Malgré l'exemplarité du modèle suisse en matière de politique de l'addiction, il est essentiel que nous gardions notre vigilance face aux phénomènes émergents, tant à l'échelle internationale que locale. On peut notamment penser aux ravages provoqués par la diffusion massive d'antidouleurs à base d'opiacés aux États-Unis et à l'explosion de la consommation de crack dans certaines de nos villes, et pas seulement dans les plus grandes.

Afin de préserver notre posture engagée, novatrice et efficace, et d'être à même de répondre aux défis à venir, il est crucial de cultiver ce qui a toujours fait notre force: la coopération. Entre le domaine socio-médical, la justice et les forces de l'ordre. Cela est essentiel. Le canton de Neuchâtel peut d'ailleurs se targuer de l'existence d'une Commission cantonale des addictions qui réunit justement des représentantes et des représentants des différents piliers. C'est un lieu de débats, et surtout de collaboration et d'entraide, afin de trouver les meilleures solutions possibles. Je salue d'ailleurs les membres de la commission ici présents et j'excuse l'absence du président Jacques-André Maire, qui regrette de ne pas pouvoir être des nôtres.

Si la collaboration intra-cantonale est essentielle, la collaboration inter-cantonale l'est tout autant. Les expertises de terrain acquises dans chaque canton —et les politiques innovantes qui vont avec — doivent continuer à s'enrichir mutuellement. C'est à cette condition que l'on a pu, que l'on peut et que l'on pourra avoir une approche globale et éclairée. Dans ce sens, je me réjouis de l'existence de la Conférence des délégués cantonaux aux questions d'addiction. Vous êtes, chacune et chacun d'entre vous, d'ores et déjà remercié-e-s – et félicité-e-s – pour votre travail qui contribue à faire face, à faire rempart, contre le phénomène des addictions.

Après ces quelques mots, je vous propose de passer à une partie plus récréative : la visite du château, qui se prolongera autour d'un apéritif. Les châtelains d'hier, et les politiques d'aujourd'hui, se targuent de recevoir leurs hôtes comme il se doit ☺ J'espère que vous serez enchanté-e-s de ces quelques moments passés chez nous et que cela vous donnera envie de revenir dans notre beau canton avec votre famille et vos ami-e-s.

Merci de votre attention, belle visite et belle soirée à vous !